

L'association environnementale Gardez les Caps dit NON aux éoliennes le 11 août au Val-André

216m !
Ce serait la hauteur en bout de pale des 62 éoliennes sur 7 500 hectares qui clignoteraient de jour et de nuit et seraient visibles de tout le littoral de la baie de St-Brieuc et au-delà de St-Malo

Réunion publique d'information et débat
Jeudi 11 août 2016 à 17h00
au casino PARTOUCHE du Val-André
salle de spectacles

L'Enquête Publique commence le 4 août pour le projet de 62 éoliennes géantes en baie de St-Brieuc

ASSOCIATION **GARDEZ LES CAPS**
Siège social : route du Cap - Mairie - 22240 PLEVENON CAP FREHEL
<http://gardezlescaps.org/> email : gardezlescaps@orange.fr

Depuis quelques jours, les vitrines de PLENEUF-VAL-ANDRE se couvrent d'affiches annonçant une réunion d'information-débat à propos de l'usine éolienne que la société Ailes Marines veut implanter dans la Baie de Saint-Brieuc, 62 aérogénérateurs de 216 m de hauteur visibles de Bréhat au cap Fréhel et même au-delà, jusqu'au Mont Saint-Michel et à Jersey

Pour la 3^{ème} année, l'association Gardez les Caps poursuit sa mission d'information auprès des riverains et des touristes sur les dommages irréversibles qui seraient créés à l'environnement, au tourisme et à la pêche, si jamais ce projet pharaonique voyait le jour.

Que décideront les touristes (plus d'un million par an) qui laissent leur univers urbain pour venir se ressourcer par la contemplation de paysages naturels et d'horizons marins infinis, quand leur regard sera arrêté par un mur d'éoliennes tournoyantes et flashantes s'étirant de Bréhat à Fréhel ?

Que feront les pêcheurs face à l'accaparement industriel d'un espace de pêche de 7500 hectares et l'eutrophisation d'une zone halieutique bien plus grande encore, sachant que le 1er juillet dernier, Jean-Yves Le Drian a soumis au vote du conseil régional, une feuille de route pour les énergies marines renouvelables en Bretagne où il est précisé que la baie de Saint-Brieuc offre une possibilité de nouveau zonage avec l'extension de la zone actuelle du projet à l'est et à l'ouest, sous réserve de retours d'expérience, après deux ans de tests ?

Dans un contexte général d'effondrement des populations d'oiseaux, qu'advient-il des oiseaux migrateurs condamnés à traverser ce mur d'hélices en mouvement (300 km/h en bout de pale) ? Qu'advient-il des grands dauphins sédentarisés dans la baie avec le bruit, les vibrations, les ondes basses fréquences, les infrasons émis par les éoliennes ? Qu'advient-il de nos bivalves ? De la qualité des eaux marines de la baie ?

C'est à ces questions que l'association « Gardez les caps » va tenter de répondre, et en tout cas d'informer le public.

Pratique : Jeudi 11 Aout 2016 - 17h - salle de spectacles du Casino Partouche de Val-André, à Pléneuf-Val-André, sur la digue.

Contact gardezlescaps.presse@gmail.com

Association Gardez les Caps www.gardezlescaps.org.

